

Pour expliquer le rôle tenu par la Marine, il faut s'intéresser aux raisons qui ont fait que, depuis le XVII^e siècle, elle est le principal instrument de l'entreprise coloniale française. Si l'Ancien Régime se lance à la conquête de l'outre-mer, ce n'est pas pour des objectifs liés au prestige, à la politique ou à la situation militaire. La motivation est surtout commerciale.

En effet, la France est alors en concurrence avec l'Angleterre sur la pénétration de nouveaux marchés outre-mer. Il faut donc assurer la conquête, puis la défense et enfin les relations économiques avec les territoires annexés. Cette mission est dévolue à la Marine, qui possède l'outil indispensable, les navires. Les carrières de Siméon et de Gaud Louis s'inscrivent dans les grands conflits maritimes du XVIII^e siècle.



Le Canada, les Antilles et les comptoirs d'Afrique

Les français sont présents aux Antilles depuis le XVII^e siècle. Les planteurs y cultivent le sucre, le tabac ou le cacao. Pour l'exploitation de ces richesses, les européens ont besoin de main-d'œuvre et s'empressent d'acquérir des comptoirs sur les côtes d'Afrique afin de pratiquer la traite négrière. C'est ainsi que s'organise le commerce triangulaire : relations maritimes et commerciales entre l'Europe, l'Afrique et les Antilles basées sur un échange inégal de marchandises et de main-d'œuvre et sur le déplacement forcé de milliers d'esclaves. La pêche morutière, sur les côtes de Terre-Neuve, est une source de conflits réguliers entre la France et l'Angleterre.

La guerre de Sept Ans et le traité de Paris

La guerre de Sept Ans (1756-1763) opposant aux Amériques la France à l'Angleterre, marque la fin du premier empire colonial français. C'est en effet au traité de Paris (1763) que la France abandonne le Canada, la vallée de l'Ohio ainsi qu'une partie de la Louisiane (à l'est du Mississippi). Dans l'océan indien, les cinq comptoirs et les Mascareignes constituent les seules restes du premier empire colonial. Aux Amériques, les îles de Saint-Pierre et Miquelon, les droits de pêche à Terre-Neuve et les Antilles sont seuls conservés.

En signant le traité de Paris, la France cédait à la Grande-Bretagne non seulement le Canada, mais aussi le Labrador et le Cap-Breton. Ceci dit, les Français tenaient à continuer de pêcher dans la région et sont parvenus à convaincre les Anglais de renouveler leurs droits de pêche sur le *French Shore*. De plus, la Grande-Bretagne acceptait de rendre aux Français les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, juste au large de la côte sud de Terre-Neuve, pour qu'elles servent de refuge à la flotte de pêche française sur les Grands Bancs.

Sur une population d'environ 13 500 Acadiens, plus de 12 600 furent déportés. Les autres réussirent à atteindre le Québec et l'Acadie demeurée française (alors la Gaspésie, l'île Royale et l'île Saint-Jean). Les historiens estiment que plus de la moitié des 12 600 Acadiens déportés périrent des suites de la déportation (maladies, épidémies, misère, malnutrition, naufrages...).



Gaud Louis de Ravenel accompagne Suffren lors de la **campagne des Indes** de 1781 à 1783.

Il est capitaine de port à **l'île de France** (île Maurice) sous la Révolution et la défend lors de sa prise par les anglais en 1810.

La guerre d'Amérique

Cette guerre (1778-1783) représente une étape capitale de l'histoire de la Marine. Quinze ans après le désastreux traité de Paris, celle-ci tient tête à la marine britannique et se montre en mesure de jouer un rôle déterminant dans le processus qui conduit à l'indépendance des colonies américaines.

La Marine a été rénovée, bien préparée. Pour la première fois, la France aborde une guerre maritime sans se trouver engagée militairement sur le continent.

L'océan Indien sert de théâtre secondaire en marge du conflit principal aux Antilles et sur les côtes américaines.

Les colonies sous la Révolution et le Premier Empire

Si la Révolution réalise en Europe d'importantes conquêtes territoriales, elle délaisse en revanche l'empire colonial. En outre, les décrets en faveur des hommes de couleur rencontrent l'hostilité des propriétaires fonciers. Le 4 février 1794, la Convention déclare l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Elle sera rétabli en 1802 par Napoléon.

Dès 1808, la reprise des hostilités en Europe entraîne à nouveau l'occupation de la Martinique et de la Guadeloupe. Les Mascareignes sont elles aussi confisquées par les troupes anglaises.

Au lendemain de Trafalgar, la Marine française est mal en point. Les ambitions napoléoniennes se tournent essentiellement vers le continent au détriment de l'empire colonial. Le Premier Empire constitue une période où la Marine est sans cesse en guerre.



Les deux traités de Paris (1814 et 1815) restituent à la France la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion. L'Angleterre garde l'île Maurice, les Seychelles, Tobago et Sainte-Lucie.

Les empires coloniaux 1700-1763